

Pauvres débats

Décevante, la session parlementaire d'été. Bien sûr, ceux qui aspirent à un peu plus d'animation dans la vie politique auront été comblés: les débats musclés n'ont pas manqué tout comme les batailles de procédure. Mais au total le bilan reste largement négatif. Le conflit ouvert entre la majorité bourgeoise et l'opposition rose-verte ne stimule pas le débat politique mais le stérilise. Dans le face-à-face ritualisé entre les blocs, il n'y a plus place pour le dialogue et le parlement, tout habité par ses antagonismes, chipote sur les détails et en oublie l'essentiel.

Voyez le débat sur le deuxième rapport de la Commission d'enquête parlementaire. La sécurité de l'Etat est un sujet qui visiblement irrite les députés bourgeois; ces derniers, pour la plupart, ne pensent qu'à tourner la page d'une histoire désagréable qui peut se révéler électoralement dange-

reuse. La gauche et les verts au contraire se meuvent dans ce thème comme poissons dans l'eau, encouragés par un Conseil fédéral qui n'a pas exprimé avec suffisamment de netteté sa volonté de crever l'abcès et qui a même entravé le travail de la CEP. Mais attention à l'ivresse des profondeurs qui fait perdre le sens de l'orientation: la commission d'enquête a-t-elle les moyens de pousser plus loin ses investigations? Pourquoi ne pas transmettre le dossier aux commissions de gestion dotées maintenant d'un service de contrôle de l'administration? Et pourquoi ne pas ouvrir le débat sans attendre sur les contours de la future législation sur la sécurité de l'Etat?

Voyez le débat sur les crédits de constructions militaires. Là également l'opposition rouge-verte monte à l'as-

JD

(suite en page 2)

Le monde change, pas DP

Pour fêter notre millième numéro, vous l'avez remarqué, nous avons fait un «anti-DP». Dans le but de nous amuser, bien sûr. Mais ce fut aussi une manière d'affirmer en négatif, en testant l'inverse, certains des principes qui ont fondé DP, qui le régissent aujourd'hui encore et auxquels nous restons fidèles: pas de publicité ni d'illustrations-prétextes.

Ce qui était, au moment de la création du journal, un vœu de pauvreté trouve maintenant une justification nouvelle. Les annonces prennent une place croissante dans la presse, obligeant les éditeurs à des investissements énormes afin que la quadrichromie puisse vanter les mérites de ce qui est à vendre. Et comme s'il ne fallait pas retenir trop longtemps les lecteurs-acheteurs sur la partie rédactionnelle, les textes sont courts et abondamment illustrés. Pas plus de tant de lignes par sujet et, surtout, des photos. Des photos le plus souvent qui n'apportent rien, mais qui aèrent, qui créent une trompe-l'œil, qui font croire à un équilibre entre annonces et

articles. Un excès provoque l'autre.

Cet anniversaire fut aussi l'occasion d'une semaine médiatique: plusieurs quotidiens, la radio et la télévision ont rappelé dans leurs colonnes et sur les ondes l'existence de ce petit journal qui a su durer. Le paradoxe n'est qu'apparent entre notre critique de la presse et l'attention avec laquelle elle suit généralement notre travail: journalistes et éditeurs ne tirent pas toujours à la même corde.

Nous avions, vendredi dernier, invité les parlementaires et les correspondants en poste à Berne à un apéro à l'issue de la session des Chambres fédérales. C'est une vingtaine de personnes qui nous ont fait l'amitié de venir boire un verre en compagnie du comité de rédaction. Ce que nous retenons de ce moment, au-delà des compliments de circonstance, c'est l'attachement de nos hôtes à un journal comme DP et la reconnaissance du rôle qu'il joue sur la place publique suisse. Pussions-nous continuer à remplir cette mission, avec votre soutien.

Domaine public

Pauvres débats

(suite de l'édito)

saut dans la droite ligne de la controverse sur la suppression de l'armée, sans prendre en compte le fait que la question, pour l'heure, est close. Et qu'il s'agit maintenant de traduire de manière cohérente la large insatisfaction exprimée par nombre de partisans et d'adversaires de la fameuse initiative, autrement qu'en menant une guerre de guérilla contre chaque proposition du DMF. Ou tout au moins en intégrant ce combat dans une vision originale de la défense militaire et de la politique de sécurité. Mais à ce chapitre nos contestataires sont singulièrement discrets.

Ces deux exemples montrent que le Conseil fédéral et la droite parlementaire, dans sa majorité, ont peine à amorcer les changements nécessaires lorsque l'environnement politique l'exige: capacité

d'apprentissage restreinte. On comprend que cette sorte d'entêtement, cette rigidité irritent les promoteurs du changement, socialistes, écologistes et parfois indépendants-évangéliques. La tentation est forte alors d'entrer dans ce jeu des rigidités opposées pour bien marquer son territoire, avec l'espoir d'engranger quelques points lors des prochaines élections.

Pourtant cette dialectique du durcissement ne contribue qu'à bloquer la situation politique. Quant à un bouleversement du rapport des forces, il ne faut pas trop y compter dans un système proportionnel basé sur le découpage cantonal. Les changements nécessaires ne passeront donc que par la voie du compromis. Reconnaître cette contrainte ne signifie pas renoncer, pour chaque camp, à des positions propres et

clairement exprimées. Mais à partir de là, ce qu'on attend des parlementaires et des partis, c'est qu'ils aboutissent à des solutions équilibrées et praticables. Parce que les bras de fer et les combats de corps, s'ils amusent parfois, fatiguent à la longue. La cote des partis et des députés n'est déjà guère élevée dans l'opinion. Ce ne sont pas d'incessantes et stériles prises de bec qui contribueront à l'améliorer.

Dans ce processus nécessaire de désagrégation des blocs et de recherche d'une majorité de mouvement, les socialistes ont leur rôle à jouer. En renonçant à l'isolationnisme puriste et en se concentrant sur l'essentiel. A condition bien sûr d'avoir des projets à proposer. Il est regrettable, par exemple, que la direction du PSS ait interdit à certains parlementaires socialistes de s'associer à l'initiative européenne Caccia/Petitpierre/Sager, sous prétexte qu'à gauche on n'a pas encore fait sa religion en la matière.

JD

POLÉMIQUE

Les citations tronquées de l'Association suisse des banquiers

(ag) Le livre de Jean Ziegler vient d'être traduit en allemand. L'Association suisse des banquiers a attendu cette traduction pour réagir. Elle veut simplement établir, dit-elle, des faits incontestables. Et de rappeler que la nouvelle norme pénale contre le blanchiment et l'application de la Convention de diligence font que la Suisse n'est pas le lieu refuge privilégié des capitaux de la drogue et du crime.

Mais l'association pousse le zèle jusqu'à vouloir dégager toute responsabilité du Crédit suisse dans le blanchiment de l'argent (1,4 milliard) des Magharian. Et elle s'appuie pour le faire sur le rapport de la Commission fédérale des banques.

La Commission fédérale des banques a mené une enquête approfondie à la suite de l'affaire Magharian. Ses conclusions, publiées dans son rapport de gestion 1989, infirment les accusations de M. Ziegler.

Et de citer le rapport:

«L'enquête de la Commission des banques a relevé que, eu égard à la Convention de diligence des banques (CDB), les grandes banques concernées

avaient examiné et documenté correctement l'identité des Magharian en tant que partie au contrat et d'ayant droit économique des capitaux. (...) En interrogeant les Magharian sur la possible provenance de leur argent du commerce de la drogue, la banque avait obtenu d'eux des informations détaillées sur l'arrière-plan économique des transactions. Les collaborateurs responsables de la banque n'avaient eu aucun doute sur la provenance légale des fonds des Magharian. Les éclaircissements supplémentaires avaient confirmé leur confiance.» (p. 169 ss.)

Or le rapport complet de la Commission révèle que:

● Dès 1986, l'inspecteur du Crédit

suissea rédigé une note interne sur le danger des affaires passées avec les Magharian (assistance active en matière de fuite des capitaux, interrogation sur la provenance criminelle des capitaux). Plus particulièrement: *«En raison du grand nombre de transferts effectués en faveur de clients de banques tierces (en partie avec des comptes à numéros ou avec des pseudonymes), la banque exerçait une fonction distributrice sans connaître le destinataire.»*

● Les cadres du Crédit Suisse (service des changes) et le chef de service du secteur des devises ont cherché avant tout à se couvrir d'une accusation d'assistance à la fuite des capitaux. C'est pourquoi ils demandèrent aux Magharian de créer une S.à.r.l. à Beyrouth. Car la tenue de comptes pour des personnes prêtant une assistance active à la fuite des capitaux n'est pas interdite lorsque le titulaire du compte a son siège à l'étranger! Et la Commission fédérale déclare sur ce comportement: *«La Commission des banques est d'avis, sur ce point, que le comportement du Crédit suisse laisse une impression mitigée.»*

Les citations tronquées de l'Association suisse des banquiers aussi. ■

La mémoire des crimes

(ag) Le général Turreau commandait, en 1793, les «colonnes infernales» qui réprimèrent la révolte vendéenne. C'était Oradour au quotidien. Il écrivait notamment: «En allant demain à Bres-sure, je commencerai les feux de joie en brûlant et passant par le fil de la baïonnette tout ce qui pourra se trouver sur le chemin de ma colonne... Au moment où je t'écris, je fais fusiller quatorze femmes qui m'ont été dénoncées».

Turreau mourut en 1816, sous Louis XVIII. Le très officiel *Moniteur universel* lui consacra la notice nécrologique suivante: *Monsieur le baron Turreau de Linière, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, Grand Officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, est mort le 15 de ce mois.*

Klaus Barbie a été, dans une considérable dramatisation médiatique, jugé et

condamné en 1987. Deux criminels de guerre, dont la responsabilité fut plus écrasante encore, le général SS Carl-Albrecht Oberg, qui commanda l'ensemble des forces de police et de SS en France de mai 1942 à l'été 1944, et son adjoint Helmut Knochen furent condamnés à mort par le tribunal militaire de Paris en 1954. La sentence ne fut pas exécutée. Le président Coty la commua en travaux forcés à perpétuité. Le général de Gaulle en 1959 accorda une remise de peine — vingt ans de détention — mais en 1962 déjà Knochen fut libéré, il regagna l'Allemagne où il se fit agent d'assurance. Oberg fut gracié en 1965. Gravement malade, il put en homme libre mourir dans son pays.

La mémoire ne suit donc pas une diachronie linéaire: intense quand elle est toute proche encore du vécu, s'apaisant dans la sérénité du recul, de l'effacement, de l'histoire. Elle est souvent occultée, puis réactivée, mise au service d'une idéologie. L'histoire de la Révolution française n'a cessé d'être réécrite de la sorte.

Alfred Grosser s'est interrogé sur la partialité de la mémoire des peuples. Sa démarche est aux antipodes de l'attitude polémique où chacun jette à la figure de l'autre, telles des injures, les crimes de sa nation ou de son clan, comme si toute chose devenait égale, étant commune et partagée.

Grosser a reçu de l'histoire la qualification pour traiter ce sujet entre tous délicat. Il est juif et né en Allemagne. Aujourd'hui, il est en droit, à ce double titre, de s'élever contre la perpétuation de la responsabilité du crime antérieur. Les Juifs rendus à jamais responsables de l'acte déicide, ou le jeune Allemand né en 1950 et jugé coresponsable de l'holocauste d'Hitler.

Le père de Grosser s'exila en France dès 1933. Il devait mourir à peine installé à Paris. Mais l'accueil fait au jeune Allemand fut généreux, l'aidant à surmonter cette double épreuve. Le 11 novembre, ce fut lui qui fut désigné pour porter le drapeau français de sa brigade scout.

Sa mère se réfugia pendant l'occupation à Saint-Raphaël que contrôlèrent les troupes italiennes. Une chance: l'Italie fasciste ne commettait pas de zèle à poursuivre les Juifs, contrairement à

beaucoup d'agents de la police française. Mais la mémoire collective n'a pas voulu retenir ce constat qui dérange les affirmations simplificatrices. Grosser, lui, peut dire cela, sans provocation. C'est le livre au sens ancien du terme d'un «honnête homme». Grosser ne se veut pas historien, il ne prétend pas corriger, rectifier: il remet en place avec la conviction que la tâche n'est jamais achevée et qu'il ne faut pas baisser la garde. ■

Alfred Grosser. *Le Crime et la Mémoire*. Flammarion. 1989.

ÉCHOS DES MÉDIAS

La SSR participe à divers réseaux par satellites. Sa part à 3SAT (germanophone) représente le 12,3% des programmes de l'an dernier. Elle a fourni des programmes aux diffuseurs francophones *TV5 Europe* et *TV5 Canada*. Enfin, depuis peu, la Suisse peut aussi livrer des programmes en italien sur le nouveau programme italophone *RAISAT*.

D'autres collaborations existent avec des diffuseurs moins importants ou spécialisés.

Exit la *Gazette de l'APAG*, organe de l'Association pour l'appel de Genève, lancée en 1982 pour lutter contre la filière de la surrégénération. Grâce à une souscription publique, l'Appel de Genève a pu faire réaliser une expertise indépendante sur la sécurité de la centrale de Creys-Malville et la *Gazette* a apporté l'information sur les nombreuses actions entreprises contre la remise en marche de la centrale française. Naissance d'une revue semestrielle *Stratégies énergétiques, biosphère et société* dont l'ambition est d'aborder de manière interdisciplinaire les questions scientifiques dans leur contexte éthique et philosophique. Thème abordé dans ce premier numéro: «Le nucléaire contre l'effet de serre?» Editions Médecine et Hygiène, Genève, case postale 456, 1211 Genève 4, CCP 12-8677-8.

FABRIQUE DE DP

Les comptes

L'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le lendemain de la sortie du numéro 1000. Elle s'est limitée aux opérations statutaires. Comme chaque année, nous publions les comptes qui y ont été adoptés.

Compte d'exploitation 1989

Charges

Impression du journal	51'111.75
Routage	4'341.55
Salaires nets	66'475.95
Charges sociales	16'268.60
Loyer, électricité	4'252.50
Tél., fax, taxes postales	6'080.60
Autres frais	
d'administration	16'606.95
Amortissement	5'000.—
Total des charges	170'137.90

Produits

Abonnements	167'427.80
Ventes au numéro	1'495.80
Numéros spéciaux	1'066.20
Total des produits	169'989.80
Résultat d'exploitation	- 148.10

Nucléaire

Science & vie, se basant sur des travaux de chercheurs britanniques, écrivait en mai de cette année qu'en Grande-Bretagne, «*quand on compare les communes où plus des deux tiers de la population vivent à moins de 10 km d'une centrale avec des communes témoins, on constate une augmentation de 100% des morts par leucémie lymphoïde et de 46% des morts par l'ensemble des leucémies*», chez les personnes âgées de 0 à 24 ans. Ces travaux confirment d'autres publications allant dans le même sens, parues notamment dans le *British Medical Journal*. Science & vie précise encore que «*le comité américain sur les effets biologiques des radiations ionisantes (...) fait état d'une augmentation du risque relatif de leucémie dans la population de cinq villes situées à proximité de réacteurs nucléaires*».

De son côté, le journal scientifique *La Recherche*, dans son numéro de juin 1990, reprenant une communication du Commissariat français à l'énergie atomique, écrit que, selon le cancérologue français Maurice Tubiana, «*depuis plusieurs années, des travaux font état d'une augmentation anormale de la fréquence des leucémies autour des centrales nucléaires*».

Dès lors, les partisans des initiatives vaudoises «Sortir du nucléaire» n'ont fait part ni d'excès mensonger, ni d'un déchaînement de propagande, comme le laisse entendre André Gavillet dans *Domaine Public* n° 999. Ils n'ont fait que répercuter ce que la presse scientifique publie régulièrement. D'autant plus que ce genre d'informations paraît rarement dans la propagande des milieux pro-nucléaires... lorsqu'ils n'essaient pas tout simplement de les nier, comme Monsieur Jean-Louis Bornet, président du «Comité contre la pénurie d'énergie» et PDG d'une grande entreprise électrique, le faisait dans *24 Heures* du 7 juin.

Claude Curchod, Lausanne

(ag) Notre correspondant a mal interprété les quelques lignes de commentaires consacrés aux votations vaudoises. Le «déchaînement de propagande» et «l'excès mensonger» visaient les textes des opposants aux initiatives, ce que le contexte et une prise de position antérieure confirmaient.

Quant aux menaces d'être exposés au cancer et à la leucémie auxquelles recourent les antinucléaires lorsqu'ils veulent «hausser le ton», je pense que le sujet est si grave qu'il faut, si on le prend au sérieux, l'aborder avec le maximum de scrupules scientifiques. Le slogan ne le permet pas.

Famille et travail

Bravo à Beat Kappeler (*La dernière chance des femmes*, DP 998) pour avoir souligné l'affreux gaspillage de main-d'œuvre créé par les femmes qui s'absentent du marché du travail par souci de leurs obligations familiales.

Les parades à ce gaspillage consistent d'une part en une prise en charge plus étendue des enfants pendant que la mère travaille (crèches, activités extra-scolaires) et d'autre part en des dispositions permettant à la mère de se libérer de ses obligations professionnelles en cas de besoin (maladie d'un enfant, maternité). Et Beat Kappeler de relever que les avantages de la première parade dépassent largement les bénéfices pour le marché du travail, car les enfants eux-mêmes apprécient «ce temps d'école intégrée».

Dans le même ordre d'idées, une plus grande souplesse dans la présence au travail apporterait un gain à la société qui dépasse de loin le problème de la main-d'œuvre. A condition que les mesures prises ne se limitent pas aux femmes.

Certes, c'est parmi elles qu'il y a actuellement le plus de gaspillage de main-d'œuvre, mais une vision globale de notre société ne saurait ignorer deux autres tendances: d'abord, de plus en plus de pères de famille souhaitent participer aussi activement que les mères à l'éducation de leur progéniture — d'ailleurs, l'égalité dans les obligations familiales est la condition (nécessaire mais pas suffisante) pour atteindre l'égalité professionnelle. Ensuite, à côté de la question de savoir comment-travailler-et-s'occuper-des-enfants, se posera toujours plus fréquemment à l'avenir celle de comment-travailler-et-s'occuper-des-parents-vieillissants. Les parents du quatrième âge peuvent poser exactement les mêmes problèmes pour les salariés arrivant vers la fin de leur

carrière que les enfants en bas âge pour les jeunes travailleurs. Ces tendances impliquent les hommes autant que les femmes, donc toute mesure visant à assouplir la présence au travail pour permettre aux salariés d'assumer leurs obligations familiales devrait s'appliquer sans distinction aux hommes comme aux femmes.

Malheureusement, les entreprises semblent désemparées face à la nécessité d'organiser le travail pour que la production suive malgré l'absence imprévue ou prolongée de certain-e-s salarié-e-s. Combien d'employeurs encore aujourd'hui préfèrent ne pas engager de jeunes femmes pour éviter des absences pour maternité? Combien de chefs se plaignent encore de la supposée perte de temps administratif occasionnée par le temps partiel? Combien de salariés, également, ralentissent lorsqu'ils doivent remplacer au pied levé un collègue absent?

Pourtant, des expériences ne manquent pas dans ce domaine, et sont amplement documentées par le BIT: partage de l'emploi, direction par objectifs, travail polyvalent en petit groupe... Pour passer à l'acte il ne suffit que d'un peu d'imagination de la part des employeurs, d'un brin de compréhension entre collaborateurs et d'une bonne dose d'appui de la collectivité.

En effet, si l'amélioration des conditions de travail réalisée ces cent dernières années a profité principalement au salarié lui-même, à présent c'est le travailleur dans son contexte familial qui doit être visé. Mais pour cela, il faut que salariés, employeurs et autorités se concertent pour trouver des solutions qui reposent sur la solidarité entre employeurs et employés, entre collègues, entre les sexes et entre les générations.

Bridget Dommen, Bellevue

Réactions

● A propos du même article de Beat Kappeler, un lecteur s'insurge contre «une vilaine allusion à la légendaire faiblesse des enseignants». Et de citer la phrase suivante: *Chaque instituteur ou institutrice qui se contente de se consacrer deux, trois heures le matin et l'après-midi à sa classe empêche vingt autres parents, dont la plupart des femmes, de travailler ou d'avoir des loisirs*

On ne rit plus au Palais

(y) En ville de Berne, où souffle volontiers le foehn, on a l'habitude de vivre dans une atmosphère un peu lourde, sous un ciel plutôt bas, oppressant parfois; même les éclaircies, très belles avec leurs couleurs avivées par la pluie, font penser aux averses qui vont suivre.

A l'intérieur du Palais fédéral, le climat est désormais encore plus pesant. Il y sévit depuis des mois, des années même, un régime de basse pression, qui n'en finit pas de tomber encore. Voilà quelques symptômes et causes de cette ambiance de plus en plus tristounette.

Mais où sont les rieurs d'antan ?

Dans le (bon) temps, quand Cincera était notoirement le seul à remplir des fiches, on s'amusait encore à Berne, oh! gentiment — mais quand même. Les sessions avaient un côté plus convivial, presque joyeux, farceur par moments; les messieurs en séjour à Berne jouaient volontiers aux cartes l'après-midi, et à d'autre jeux en fin de soirée. Les plus intellectuels organisaient quelques méchancetés et trouvaient le temps et l'énergie de monter des machines, impliquant si possible les chers collègues. C'était la grande époque où le radical bâlois Félix Auer, présent sur tous les coups, récoltait des signatures au bas d'une motion pour l'horaire flexible des séances du Parlement, prétendument attribuée à la socialiste genevoise Amélia Christinat, qui ne pouvait l'avoir signée avec son bras droit dans le plâtre (mémorable démenti de la bouillante intéressée); où le même Auer avait amené jusque dans la salle du Conseil national un engin non explosé dans sa serviette

(mémorable intervention du service de déminage dans la salle des pas perdus); où Félix Auer, toujours lui, faisait partie d'une sorte de club dont tous les membres se disaient derechef président, avec pour ticket d'entrée aux réunions un lot de trois bonnes histoires fédérales, dont une au plus devait concerner Kurt Furgler, alors régnant.

Tout cela est désormais terminé: M. Auer lui-même a changé, sa drôlerie a disparu: on l'a bien vu dans l'interminable débat qu'il a dirigé récemment sur le projet — aussi technique qu'incontesté — de loi sur les télécommunications. Et le chancelier Buser, qui porte sur son cœur le plus joli recueil de witz fédéraux, assure n'y avoir plus rien inscrit depuis quatre à cinq ans, hormis quelques jeux de mots intraduisibles de l'in-fatigable Delamuraz.

Toute cette tristesse ambiante a plusieurs raisons. Le travail d'abord. Les parlementaires, soi-disant de milice, s'épuisent à passer d'un dossier à l'autre et à courir en séance, utilisant les moindres interstices de leur agenda bernois pour garder un semblant de contact avec leur lieu d'activité professionnelle. Les plus modernes font du self-service: photocopies, fax et PC sont à disposition, histoire d'augmenter le volume des papiers, le rythme des transmissions et, prétendument, l'efficacité du tout. Rien de mieux pour tuer l'ambiance.

Plus de tribuns ni de parrains

Les grands animateurs des débats ont disparu (Jean Ziegler n'a jamais mérité ce titre). Depuis le départ d'Otto Fischer, y a plus de tribun, mis à part les duettistes Christoph Blocher et Helmut Hubacher, qui se livrent de temps en temps à de jolis combats oratoires. Depuis celui d'Enrico Franzoni et autres Pier-Felice Barchi, y a plus de parrain non plus; tout juste l'élégant baron Franco Masoni et un autre avvocato e notario, Gianfranco Cotti, le propre cousin du multi-ministre de la culture et de

l'environnement, de la recherche et de l'enseignement, de la sécurité sociale et de la santé publique. Y a plus que le turbin, lequel fatigue et coupe tous les élans, c'est bien connu. Plus de labeur, moins de rieurs.

Mais il y a plus sérieux encore et qui pèse très lourd: le doute s'est infiltré dans le cœur des élus, des fonctionnaires et des correspondants parlementaires, qui vivent ensemble sous la Coupole. Sans remonter au scandale de Chiasso ou à la non-élection de Lilian Uchtenhagen, il faut bien voir que l'affaire Kopp n'est pas digérée et que les fichiers — symbole du kafkaïsme à la suisse — vont jeter leur ombre jusqu'au-delà de ce qui restera des festivités du 700^e.

Les institutions sont saines, a dit encore en mars dernier Arnold Koller, le président de cette triste année fédérale. Elles tiendront le coup et nous aideront à en faire autant, a répété le Conseil fédéral. Mais si l'armée, la police, les postes, les douanes sont elles aussi atteintes par la gangrène, qui peut-on croire? Et que penser de la force des institutions quand on voit, entre le Palais fédéral et le Bernerhof, siège des Finances, des jeunes s'autodétruire à coup de shoots, sans que personne se soucie de ces êtres en perdition? Impressionnant spectacle d'un suicide collectif sur le chemin du Furgleranium, cette tour de béton en forme de croix, où cohabitent le Délégué aux réfugiés, le Ministère public, la police des étrangers et quelques autres joyeux offices avec, en annexe, le mini service de la protection des données.

Tout cela compose un climat pesant, une ambiance de fin de règne (mais qu'on se rassure: le rapport complémentaire de la CEP ne provoquera pas la démission en bloc des 7 Sages). Reste à vouloir que cette fin soit seulement celle du septième siècle de la Confédération, à la rigueur celle du deuxième millénaire après Jésus-Christ. Et à espérer que les institutions réagiront à l'air de ce temps, pire que maussade, en décidant pour elles-mêmes les changements nécessaires. Car le système de milice ne convient pas davantage au travail parlementaire d'aujourd'hui qu'un cabinet de sept ministres à la gestion d'un pays. Les propositions Rhinow-Petitpierre ne suffiront pas à redonner un franc sourire à la Berne fédérale, mais elles contribueront utilement à mettre fin au triste climat présent. ■

cohérents. En l'absence de Beat Kappeler, nous pouvons affirmer qu'il a été mal compris. C'est bien au système qu'il en a, et non pas aux personnes qu'il emploie.

● A propos de l'article «L'arroseur arrosé», dans DP 999, le service Presse et information de l'Université de Lausanne nous signale que l'article dont nous faisons état n'émanait pas de la rédaction, mais était bien une lettre de lecteurs signée par plusieurs comités et groupes œuvrant à l'uni. ■

A quel roi se vouer...

Allemagne 1990.

J'allais voir quelques églises baroques, et notamment celle de Bad-Schussenried, au nord de Ravensburg, sur la route d'Ulm, qui comporte une splendide bibliothèque, baroque elle aussi, avec (croyais-je me rappeler et me disait mon *Guide bleu*) un curieux tableau représentant Louis XV, sans perruque et porteur d'une moustache. Or la gardienne de la bibliothèque me présente avec fierté le tableau, qui selon elle, et selon la brochure en allemand consacrée à l'église, représente le Roi Soleil, Louis XIV, arrière-grand-père de Louis XV! Peu probable, dis-je: la bibliothèque date du milieu du XVIII^e siècle, bien après la mort de Louis XIV. Mais non! me répond la gardienne: il s'agit de l'évocation de la réception par le Roi Soleil du Supérieur du couvent, vers 1680.

Louis XIV ou Louis XV? Je ne saurai jamais — M. Muret a bien raison de dire que les juges ne sont pas seuls à ne pouvoir se mettre d'accord!

Me trouvant dans la région des fameux châteaux de Louis II de Bavière, je repensais à cette autre énigme: la mort du roi, en juin 1886.

Version officielle: le roi, renversé par un coup d'Etat, se serait suicidé. Voir à ce sujet *Le Chant du Roi*, de Martine Magnarides, auteur par ailleurs d'un admirable roman, *Hautes Pierres*, qui se déroule dans la Scandinavie des pierres runiques (L'Aire). Voir aussi *Les Châteaux magiques de Louis II*, de Jacques Mercanton (Guilde du Livre, 1963), qui donne en faveur de la thèse du suicide les arguments les plus péremptoirs, expliquant que le roi était à bout de course.

Toutefois, deux réflexions:

1. Le roi était excellent nageur — on s'étonne qu'il ait recouru à la noyade pour se suicider.

2. Si l'on prend la question par l'autre bout, en se mettant à la place de ceux qui l'ont détrôné:

Donc le 10 juin, les «putchistes», se présentent au château de Neuschwanstein pour s'emparer du roi. Echec total: c'est eux qui se voient arrêtés; un instant, ils craignent pour leur vie. Au dernier moment, le roi les laisse repartir.

Le lendemain 11 juin, nouvelle tentative, couronnée de succès: on emmène le roi sous bonne garde jusqu'au château de Berg, au bord du Starnbergersee.

Le 12 juin, le roi fait une promenade en compagnie de Gulden, professeur de psychiatrie à Munich, qui a signé le certificat de «folie», et de quelques infirmiers.

Le 13 juin, nouvelle promenade en compagnie du seul Gulde, qui aurait insisté pour qu'on ne les accompagne pas, le roi semblant parfaitement calme. Vers dix heures du soir, on les retrouve

tous deux noyés... Pour admettre la thèse du suicide, il faut croire: 1. que Gulden ignorait que les fous sont parfois d'excellents simulateurs... Et 2. que les auteurs d'un coup d'Etat ont laissé leur victime aller se promener seule en compagnie d'un vieillard, trois jours après le putsch — alors que la population était sans doute favorable au roi; alors que des troupes peu sûres se trouvaient à moins d'une journée de marche; alors que de l'autre côté du lac séjournait la cousine du roi, l'impératrice Sissi, qui lui était entièrement acquise... Alors que de toute manière, on pouvait craindre un coup de main, un attentat, etc!

Voilà qui me paraît incroyable: j'incline à penser que Louis II fut bel et bien assassiné. ■

Berne 2000

(c/fp) Pour préparer le programme de gouvernement pour la législature 1990-1994, la Chancellerie de l'Etat de Berne a chargé, l'an passé, trois professeurs de l'Université de donner leurs idées sur le développement du canton durant les dix prochaines années. Il y avait un géographe, un spécialiste de la micro-économie appliquée et un politologue, Wolf Linder, que nos lecteurs connaissent. On a demandé aux experts leurs idées, sans qu'ils aient à tenir compte de la planification officielle.

De ce rapport qui n'existe qu'en allemand, nous ne retiendrons que le passage sur les agglomérations parce qu'il devrait susciter des réflexions dans d'autres cantons. Pour Berne, en plus de l'agglomération principale du chef-lieu, il y a celles de Bienne, de Thoune, de Berthoud et de Langenthal. On a tendance à oublier leurs problèmes parce que l'on est accaparé par la recherche de solutions pour les régions périphériques. Or, les agglomérations ont un rôle moteur à jouer pour le développement communautaire: il est en effet essentiel que tous les centres régionaux assument un rôle actif, notamment pour décharger le centre principal. Les experts jugent que le canton doit intervenir activement dans cette distribution des rôles. Mais la Suisse ne connaît pas d'institutions politiques spécifiques aux centres. Seules des solutions particulières ont été adoptées de cas en cas pour résoudre des pro-

blèmes tels ceux des transports, de la péréquation financière et des contributions des communes périphériques aux charges du centre régional pour n'en citer que quelques-uns. Une conception du développement de l'agglomération fait défaut.

Pour esquisser une solution, les experts citent l'exemple bâlois où le problème est simplifié, dans une certaine mesure, par l'existence de deux demi-cantons, partenaires à égalité. Ils en dégagent deux suggestions fondamentales:

1. Il est indispensable qu'il y ait deux organisations partenaires, d'une part la commune-centre et d'autre part l'ensemble des communes de l'agglomération. Chaque partenaire doit définir ses objectifs qui serviront de base pour les négociations.

2. Le canton doit participer comme partenaire actif et pas seulement comme arbitre.

Les agglomérations, traitant de leur problèmes de cas en cas, sont aussi parvenues à des résultats intéressants. C'est dans ce cadre qu'un abonnement régional, le «Berner Abi» a été introduit dans la région bernoise depuis la fin du mois de mai. Les experts relèvent toutefois qu'il a fallu des efforts longs et patients pour amener quarante-sept communes à s'entendre pour un essai de quatre ans. Morale de l'histoire: les communes formant une agglomération doivent encore apprendre à collaborer. ■

DOMAINE PUBLIC — INDEX 990 — 1000

Trente-quatrième livraison des textes parus
dans ces colonnes
DP 990 (05.04.90) à DP 1000 (21.06.90)

Exceptionnellement, l'index n'a pas paru
dans le numéro 1000, en raison de son
caractère spécial. Nous le publions donc
aujourd'hui. Le suivant paraîtra dans le
numéro 1010.

1. Affaires fédérales

990	Porcelaine cassée	ag
991	Sortir du cahin-cahos	AG
991	Armée: Démocratie en boîte... postale	jd
991	PDC: Un programme pour 1991	cfp
992	Un effort pour être antiraciste	fb
992	Une nouvelle armée ou de nouvelles idées?	jcf
993	PS: D'un félin à l'autre	yj
994	Un lourd héritage	JD
994	Les vraies raisons	*
994	Qui sommes-nous?	PI
995	Place financière: Unanimité pour faire l'impossible	ag
995	L'Inutile entente	pi
995	Sauvez Médor	fb
995	Le droit d'initiative en dérapage	*
995	Un culot souverain	*
996	Pas par la petite porte	AG
996	Politique de sécurité: Les grandes manœuvres et les petits calculs	jcf/jd
996	Service civil: L'acrobatie du PDC	pi
996	La Suisse frappe à la porte du monde	pi
996	Fausse route	*
997	La commission Popp a pondu son œuf	ag
998	Parlement à la carte	WL
998	Politique de sécurité: En avant dans le désordre	jd
998	Asile: Tout doucement	pi
999	Neutralité et commerce	YJ
999	Asile et diplomatie	ag

2. Cantons

991	Le 700 ^e en Valais: Choix sans parenté	pi
992	Fiches vaudoises: Copie conforme	red
993	Lausanne: La survie des Galeries	*
994	Election du procureur général à Genève: La compétence contre l'inertie.	jpb
994	De Bâle à Liestal, tout simplement	cfp
995	ZH: Entre passé et avenir	cfp
996	Majorités éphémères: la Suisse alternative	cfp
996	Promenades dans Lausanne — Flon 90	ag
996	GE: Les années-misère	jd
997	GE: Où faire des économies	jd
997	VD: L'intox	ag
997	Clochemerle (VD)	pi
998	ZH: Portrait d'un maire rouge — L'exemple de Francfort	cfp
999	Conseil d'Etat vaudois: Stupide intolérance	red
999	Votations vaudoises: Le dérapage	ag
999	GE: Droit privé, fonction publique	jd

3. Economie

991	Le Crédit suisse mao	jg
993	Les effets de la politique monétaire	ag
994	La Banque cantonale vaudoise en porteur d'eau	ag
996	L'assurance d'y perdre	jd
998	L'épargne des sociétés	ag

4. Environnement

991	Au tour de l'eau	pi
993	La vie des oiseaux	jd
996	Train à risque: Concurrence déloyale	jd

5. Energie

990	Courant alternatif	PI
991	Energie solaire: Coup de pouce	jd
992	Désinformation	jd
993	Electricité: L'illusion d'un marché	ag
993	Commune entreprenante	jd
993	Les leçons d'EOS	jd
995	Le prix du ceruciel	jd
995	Ne faites pas con fiancé aux ingénieurs	ag
995	Lausanne roule branché	pi
996	Les projets de Rottweil (suite)	jd
999	La deuxième jeunesse des centrales	jd

7. Transports

991	L'Europe à grande vitesse: Le point mort suisse	pi
995	Initiative des Alpes: Une arme dangereuse	pi
997	La cotisation à l'Europe	PI
998	Le Triangle d'or gagnant	pi
998	Du neuf avec du vieux	pi
999	Communauté neuchâteloise	pi

9. Monde du travail

991	Loi sur le travail: C'est la nuit	jd
994	Les salariés, éternels perdants	pi
994	Entre la nostalgie et le renouveau	cfp
999	Le nouveau droit à portée de main	pi

12. La Suisse et l'Europe

991	Fédéralisme: Une exportation à garantir	yj
992	Révision constitutionnelle à l'heure européenne	WL
993	Europe, Europe!	YJ
993	Le prix de la démocratie directe	yj
993	Séparons les pouvoirs	ag
999	Une Europe ouverte	jd

13. Médias

990	La Suisse en miroir	jg
990	Radio L: Perte de voix	pi
991	Faut-il abattre la SSR	cfp
994	Journalisme: S'il te plaît, raconte-moi une histoire	jg
994	Sondages bidons: Réaction béton	pi
994	Le cancer utile	pi
996	La publicité subventionnée	pi
997	Aujourd'hui, on informe gratis	cfp
997	Liberté surveillée	red
997	Europe-info	jg
999	L'arroseur arrosé	red

14. Tiers monde

990	Un constat déprimant	pi
990	Fuite des capitaux: Rassurant et impressionnant	cfp

15. Le carnet de Jeanlouis Cornuz

990	Un coup de balai	ag
991	Une rencontre de type féminin	ag
992	Des riches et des pauvres	ag
993	Des films et de la musique	ag
994	Des mathématiques	ag
995	Un certain intérêt pour la chose publique	ag
996	Méthode anti-déprime	ag
997	Des chiffres et des lettres	ag
998	Jouer cartes sur table	ag
999	L'évolution des mœurs	ag
990	Le politique au féminin	srl
992	Pour notre plus grand malheur	jg

16. L'invité-e de DP

993	Bundesplatz (dessin)	Leiter
997	Qui paie le prix de la lutte contre l'inflation?	jcl
998	La dernière chance des femmes	bk
999	C'est bientôt Noël	mc

17. Culture

991	L'Etat de la question	ag
992	Le cercle vivant des poètes	cd
993	Cinéma: «Roger and me»	fb/cb
998	Gottfried Keller, cent ans après	ag

18. Divers

990	Retour des germanophones	cfp
990	Bougies suisses	cfp
991	Chevallaz censuré	ag
	Notes de Roumanie:	
992	— Un voyage dans le temps	pi
993	— Du futur au passé	pi
994	— A la recherche des vraies valeurs	pi
994	Le financement des partis par les entreprises	ag
995	Otages: Solidarité et perversion commerciale	jd
997	Moins d'Etat, plus de gym	ag
999	Eglise et démocratie: Mauvais ménage	cfp
999	Minorités européennes	cfp
1000	Numéro spécial: un anti-DP	

DP **Domaine**
Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Pierre Imhof

Dans ce numéro et dans l'index, vous trouverez les signatures de:

Eric Baier	(eb)
Claude Bossy	(cb)
Jean-Pierre Bossy	(jpb)
François Brutsch	(fb)
Jean-Daniel Delley	(jd)
Catherine Dubuis	(cd)
Jean-Claude Favez	(jcf)
Charlotte Feller-Robert	(cfr)
André Gavillet	(ag)
Jacques Guyaz	(jg)
Pierre Imhof	(pi)
Yvette Jaggi	(yj)
Wolf Linder	(wl)
Charles-F. Pochon	(cfp)
Rédaction	(red)

Les invités de DP:

Mario Carera	(mc)
Beat Kappeler	(bk)
Jean-Christian Lambelet	(jcl)
Marial Leiter	
Laurent Rebeaud	(lr)
Silvia Ricci Lempen	(srl)

Les articles marqués d'un astérisque (*) sont des réactions de lecteur; les signatures en majuscule indiquent un éditorial.

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne — CCP 10 15527-9 Tél (021) 312 69 10 — Fax (021) 312 80 40 — Vidéotex: 021/312 69 10

Composition et maquette: Pierre Imhof, Jean-Luc Seylaz, Liliane Monod

Impression: Imprimeries des Arts et Métiers SA

Sur les traces de l'histoire de l'imaginaire

Pour les habitués de randonnées à travers les Alpes vaudoises, les figures de Juste Olivier, Eugène Rambert ou Félix Javelle font partie du paysage imaginaire. Il est par contre beaucoup plus rare de rencontrer ces mêmes héros du mythe alpin suisse comme acteurs principaux d'une histoire scientifique et universitaire.

Mais à l'évidence, pour un historien qui s'est donné comme but de comprendre et décrire les attitudes et mentalités de nos compatriotes du XIX^e siècle face à la nature, ces représentants typés du sentiment patriotique suisse sont plus significatifs que les grands ténors politiques. Donner le rôle principal à des acteurs et à des faits relégués jusque-là à la périphérie de l'histoire, voilà bien l'attrait original du livre de François Walter intitulé *Les Suisses et l'environnement: une histoire du rapport à la nature du XVIII^e siècle à nos jours*.

La scène de l'imaginaire

F. Walter est particulièrement habile à constituer en quelque sorte l'histoire suisse du rapport à la nature autant sur les conditions réelles d'existence des hommes, que sur le flux symbolique des représentations culturelles. En résumé, faire l'histoire suisse du rapport à la nature, c'est tenter de désenchevêtrer, comme le dit Jean-François Bergier dans sa préface, «un jeu qui s'est développé simultanément sur deux scènes que les acteurs sensibles, les hommes, ont sans cesse confondues: la scène du réel, de la confrontation quotidienne, des contraintes; et le plateau de l'imaginaire, des émotions, des idylles, des rêves de conquête ou d'évasion». Il revient donc à l'historien des mentalités de gérer avec souplesse la correspondance entre ce qui se passe sur la scène du réel et ce qui se passe sur celle de l'imaginaire.

Pour organiser la masse d'informations dont il disposait, F. Walter a pris l'initiative de se référer à deux «modèles culturels» typiques du rapport à la nature au XIX^e siècle. Selon le premier, à savoir le modèle prométhéen («la nature

est à conquérir par l'homme»), la domination de l'homme sur la nature est parfaitement légitime et rationnelle et s'organise au travers de la société industrielle naissante et de l'expansion capitaliste.

D'un autre côté, s'affirme en Suisse comme ailleurs, parfois comme un écho compensatoire à l'éthique du conquérant, un modèle esthético-patriotique d'action sur la nature en filiation directe avec le mouvement romantique. «Le paysage, nous dit F. Walter, se trouve investi massivement de contenus symboliques. Il est support du nouveau sentiment patriotique. Si le phénomène n'est pas exclusif à l'expression helvétique de l'appartenance territoriale, il prend des dimensions considérables dans un pays où, tout autant que de héros, la mémoire collective a besoin de paysages.» Temps fort de cette territorialisation du sentiment patriotique: le village suisse de l'Exposition nationale de 1896 à Genève. Selon Alfred Berchtold, un courant artistique s'épanouit autour du rapport patriotique à la nature dont la devise serait «Art, Montagne et Patrie». Ces créateurs appliquent la maxime du poète romand Juste Olivier (1804-1876): «Un génie est caché dans tous les lieux que j'aime».

Il n'est pas toujours facile de bien délimiter ce qui appartient à la scène du réel et ce qui se joue sur la scène symbolique. Croquons ici sur le vif les deux exemples suivants: le premier touche directement les conditions matérielles d'existence des contemporains, c'est la correction de la Linth, entreprise réalisée entre 1807 et 1816 et qui a contribué à «humaniser» un paysage que l'on croyait soumis indéfiniment à la violence imprévisible des éléments déchaînés.

A l'opposé, la prairie du Grütli, haut-lieu historico-mythique où s'imbriquent avec force l'élément matériel de territoire et l'élément imaginaire de ce que l'on y investit. En 1858, le propriétaire veut y bâtir un hôtel. Pour empêcher «la profanation du berceau de la liberté helvétique», un appel est alors lancé. Par souscription nationale et grâce aux écoliers suisses qui collectent le montant, le célèbre pré va devenir un bien national inaliénable.

Ce qui fait l'intérêt de l'étude de F. Walter, c'est cette façon de naviguer à vue entre le haut lac de l'imaginaire et le petit lac du matériel et de l'événementiel. Mais cette double approche n'est-elle pas un affaiblissement de la méthode historique qui ne devrait se fonder que sur des traces matérielles? Au contraire répond l'auteur, elle est un enrichissement, car l'histoire suisse doit englober aussi l'histoire moins visible des mentalités et des idéologies. «Par contenu idéologique, il faut comprendre toutes sortes de rapports imaginaires entretenus par des individus avec leurs conditions réelles d'existence.»

La distance face à l'histoire

Autre ironie de l'histoire des mentalités, elle n'est possible que si l'historien s'assure un long recul par rapport à la période étudiée. Dans le cas contraire en effet, il est lui-même trop fortement enraciné dans les mêmes conditions réelles d'existence que les acteurs qu'il analyse et peut difficilement saisir le rapport de ses contemporains avec l'imaginaire.

C'est peut-être la faiblesse du livre de F. Walter que d'avoir prolongé son étude jusqu'au mouvement écologique des années 1980 dont il s'abstient prudemment de décrire l'imaginaire. Il suggère simplement que l'écologisme actuel dérive de conceptions scientifiques solides. Il n'a plus rien à voir avec le caractère sentimental et émotionnel des premiers protecteurs. Est-il certain, cependant, que la science se soit libérée vraiment de tout contenu idéologique?

Eric Baier

François Walter. *Les Suisses et l'environnement: une histoire du rapport à la nature du XVIII^e siècle à nos jours*. Editions Zoé, Genève, 1990.